

# Oléiculture

N°15

04 octobre 2024



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier  
[a.bascoul@ctolivier.org](mailto:a.bascoul@ctolivier.org)

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation  
PACA

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

ARC – MÉDITERRANÉEN

## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

### Mouche de l'olive et dalmaticose

Les conditions actuelles sont **très favorables** à l'activité des mouches. Les vols de mouches ont très fortement augmenté sur l'ensemble des secteurs oléicoles. Si la récolte est prévue d'ici 20 jours, le risque est **modéré**. Si la récolte est prévue dans plus de 20 jours, alors le risque est **fort à très fort**, surtout si les captures dans votre secteur augmentent.

### Œil de paon et cercosporiose

Dans les prochains jours, des conditions **favorables** (températures et précipitations/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont annoncées sur l'ensemble du territoire oléicole. Le risque est **faible à fort** en fonction des maladies, de l'inoculum présent et des conditions climatiques.

### Teigne de l'olivier

Les chutes de fruits, causées par la teigne, sont très hétérogènes en fonction des secteurs et des parcelles. En effet, sur certains secteurs comme le Nyonsais ou l'Aude, très peu de chutes ont été observées. En revanche, d'autres secteurs de la région Sud et d'Occitanie ont constaté d'importantes pertes, jusqu'à 20 % dans les vergers les plus touchés.

## AUTRES RAVAGEURS

### Cochenilles

Sur des vergers du secteur toulonnais mais aussi de Cassis (Ollioules, La-Londe-les-Maures) et dans les Alpes-Maritimes, des foyers de **cochenilles Diaspines** sont toujours très présents et **augmentent** sur certaines parcelles. Soyez vigilants !

## Notes biodiversité :



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

## Prévisions du 05 au 10 octobre 2024 (source Météo France) :

Le temps devrait rester humide avec des passages pluvieux assez fréquents sur l'ensemble du pays. Les températures seront en hausse en début de semaine, elles devraient rester proches des normales de saison ensuite.

Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur le site de [France Olive](https://www.franceolive.com), ou abonnez-vous gratuitement à la [lettre d'informations](#).

## Éléments de biologie sur la mouche de l'olive

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les femelles se distinguent des mâles par la présence d'un ovipositeur à l'extrémité de leur abdomen. Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#).



Trou de sortie (à gauche)  
et piqure de ponte (à droite)

## Éléments de biologie sur la dalmaticose



Symptômes de dalmaticose  
Source : CTO

La dalmaticose est un champignon (*Botryosphaeria dothidea*) qui infecte l'olive au travers de blessures, plus particulièrement **par le biais des piqûres de ponte** causées par la mouche de l'olive et par la cécidomyie de l'olive (*Prolasioptera berlesiana*), vecteur du champignon. De la dalmaticose peut également se développer à partir des dégâts de grêle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web [Dalmaticose – France OLIVE](#).

## Observations

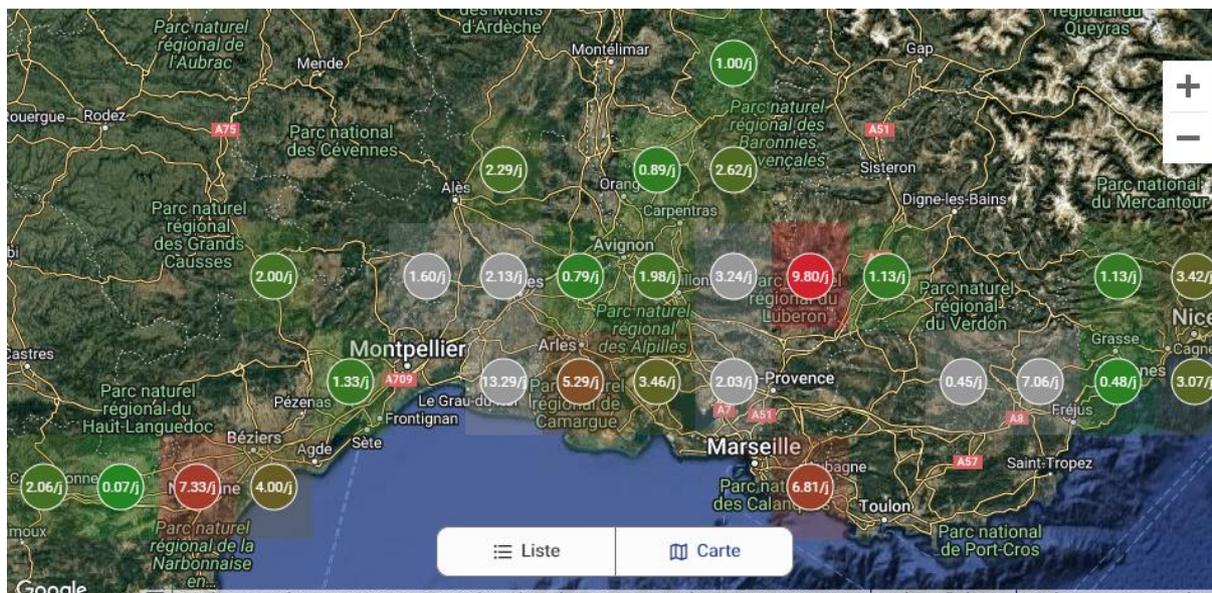
### - Dynamique des populations de mouche

L'activité des mouches a fortement augmenté sur l'ensemble du territoire. Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montre aussi une augmentation des captures depuis le précédent BSV (BSV n°14).

En comparant avec la carte de piégeage de la même période en 2023 (disponible sur l'application Oléiculteur), on constate que l'activité des mouches semble plus faible qu'en 2023 surtout sur les littoraux où à cette même période les captures étaient très importantes.



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)  
Source : Extrait de l'application Oléiculteur



**Carte de piégeage de la mouche de l'olive**  
 (moyenne des captures du 13 au 19 Septembre 2024 – BSV n°14)  
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur

- **Dégâts sur fruits (piques, trous et dalmaticose)**

Sur les vergers non ou mal protégés, des dégâts très importants sont observés. Sur la plupart des vergers protégés, les dégâts sur les arbres restent assez faibles mais les olives avec de la dalmaticose peuvent avoir augmenté. La dalmaticose reste très présente sur certains vergers malgré les protections.

## Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Pour cela, vous pouvez installer :

- Des pièges chromatiques à phéromone ;
- Des pièges alimentaires.

Le suivi de piégeage doit être fait au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ Si la récolte est prévue d'ici **20 jours**, le risque est **modéré**. En effet, les **piques de mouche n'auront pas le temps d'évoluer en trous de sortie**. En revanche, la dalmaticose représente tout de même un risque puisque sa période d'incubation est inférieure à une semaine.
- ✓ Si vous prévoyez de récolter dans **plus de 20 jours**, alors le risque est **fort à très fort**, surtout si les captures augmentent dans votre secteur. Les piques de ponte pourront alors se transformer en trous de sortie et/ou en dalmaticose.

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur l'application **Oléiculteur** disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Il y a généralement un webinaire prévu tous les mois, le prochain est programmé pour le mardi 27 août à 17 h. Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

## Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Stratégie de récolte précoce** : Dans les secteurs précoces, sous condition de maturité suffisante (référez-vous au moulin de proximité), récolter précocement permet de s'affranchir des dégâts de mouches à la récolte causées par les piqures récentes. En effet, la mouche n'aura pas le temps de se développer suite à la piqure de ponte (environ 1 mois) et d'altérer l'olive et la qualité de l'huile. Référez-vous au moulin de proximité.
- **Les précipitations récentes ou le vent ont pu lessiver la protection des olives (barrière minérale) en place, pensez éventuellement à la renouveler si possible (Délais Avant récolte) au vu de l'augmentation des captures.** Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.
- **Le piégeage massif alimentaire**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche. Ils sont à mettre en place **uniquement si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**  
*Comment fabriquer son piège alimentaire ? Consultez les informations sur ce lien : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>.*
- **Les systèmes homologués de piégeage massif** sont aussi utilisables (fonctionnement « Attract and kill »). Comme pour le piégeage massif alimentaire, ils sont à mettre en place sur parcelle isolée.

## Teigne de l'olivier



### Éléments de biologie et observations



Trou de sortie de la larve de teigne.  
Source : CTO.

Les chutes de fruits, causées par la teigne, sont très hétérogènes en fonction des secteurs et des parcelles. En effet, sur certains secteurs comme le Nyonsais ou l'Aude, très peu de chutes ont été observées. En revanche, d'autres secteurs de la région Sud et d'Occitanie ont constaté d'importantes pertes, jusqu'à 15 à 20 % de perte sur les vergers les plus touchés.

Les larves vont nymphosé ce qui donne lieu aux papillons qui vont ensuite engendrer la génération phyllophage de l'année prochaine, en pondant sur les feuilles.

### Gestion du risque

Il n'y a rien à faire pour le moment, les dégâts sur la production de l'année sont déjà déterminés.

## Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinar sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

## Observations

Dans les prochains jours, des **conditions favorables** (températures et orages/pluies/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont prévues sur l'ensemble du territoire oléicole. Dans les régions Sud et Occitanie et dans le Nyonsais, peu de symptômes récents d'œil de paon ont été observés sur les vergers protégés. Pour la cercosporiose, des symptômes peuvent être présents notamment si de la pousse de 2023 est encore sur l'arbre.

## Évaluation du risque

Pour l'œil de paon :

- ✓ Le risque est **faible** sur les **parcelles protégées** et si les **conditions ne sont pas favorables** aux contaminations.
- ✓ Si les **conditions sont favorables** aux contaminations et si des symptômes sont observés sur la parcelle, alors le risque est **modéré**.

Pour la cercosporiose :

- ✓ Sur les parcelles protégées, le risque est **modéré**, même si des symptômes ne sont pas encore observés. Attention les nouvelles contaminations touchent les feuilles de l'année et l'apparition des symptômes ne se voit qu'environ 1 an après.
- ✓ Sur les parcelles non protégées, si les conditions sont favorables aux contaminations et si vous observez des symptômes, le risque est **modéré à fort**.

L'absence de symptômes ne veut pas dire une absence d'inoculum. Restez très vigilant !

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelles d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologiques de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

## Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques**. Soyez vigilants sur :

- **L'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), ....
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres :** Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

## Éléments de biologie



### *Aspidiotus nerii*. (*Diaspididae*)

Source : Fanny Vernier (CA83)

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'olivier**, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) de la famille des *Coccidae* ou des **cochenilles à bouclier ou cochenilles diaspines** (*Aspidiotus nerii*) de la famille des *Diaspididae*.

Les *Coccidae* sécrètent du miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine qui peut impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

En ce qui concerne les *Diaspididae*, elles ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. L'arbre est tout de même affaibli et la croissance des fruits perturbée. En grand nombre et sur olives, elles pourraient altérer la qualité de la production et/ou la rendre impropre à la consommation. Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

## Observations

Des foyers de cochenilles *diaspines* pouvant être très importants sur certaines parcelles sont constatés dans un rayon assez large autour du Toulon (de Cassis en passant par Ollioules, La-Londe-les-Maures) et dans des vergers des Alpes-Maritimes.

## Évaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

## Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*).
- Si c'est possible, éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles.

## Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS**

**Relecture**

**DRAAF - SRAL PACA**

**Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## Observation

**Christine Agogué – CA 11**

**Margaux Allix – CivamBio 66**

**Corinne Barge – CIVAM oléicole 13**

**Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse**

**Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais**

**Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26**

**Célia Gratraud – Consultante en oléiculture**

**Maud Damiens – CA 06**

**Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83**

**Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)**

**Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)**

**Fanny Vernier – CA 83**

**François Veyrier – CETA d'Aubagne**

## Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA